

## DIMANCHE 17 AVRIL : MAZERES (09)

La traditionnelle foire de MAZERES se tiendra, cette année, le dimanche 17 avril. Comme l'an passé un concours d'animaux gras sera organisé par votre coopérative avec **une vente aux enchères des 4 meilleurs animaux de la Foire**. Compte-tenu du succès de 2010, un règlement intérieur a été établi. Celui-ci est consultable par tous nos adhérents à SYNERGIE, et auprès des organisateurs (Mairie de MAZERES et responsables de la Foire).

**Pensez à annoncer vos bêtes grasses «haut de gamme», un commercial ou un technicien de la coopérative se rendra sur place pour l'agrément. ■**



## REUNION TECHNIQUE DU 20 JANVIER À LACAUNE (81)

35 adhérents, producteurs de jeunes bovins limousins, s'étaient déplacés, pour faire un point technique sur cette production. Ce fut l'occasion d'aborder les systèmes alimentaires et les indices de consommation en présence de techniciens d'ARTERRIS, et, les maladies respiratoires avec le vétérinaire Alain PICOLIER des laboratoires PFIZZER. Pascal DUFOUR de la coopérative a présenté les volumes commercialisés avec les établissements BIGARD : contrat de 30 animaux par semaine, 22 mâles et 8 femelles. Cette production contractualisée avec l'aval répond à une demande de marché, notamment Italie et Grèce, qui achètent des animaux jeunes, de 280 à 300 kg de carcasse, classé U. Si la fin de l'année et les premières semaines de janvier ont été satisfaisantes (ndlr : un léger manque de JB avait stimulé le marché), les cours sont aujourd'hui, à la baisse. Notre contrat, indexé sur les cours, préserve néanmoins ce débouché. Il n'en reste pas moins que tous s'interrogent sur les coûts de production, et plus particulièrement sur l'augmentation des coûts alimentaires. Le marché, aujourd'hui, n'est pas facile, mais les éleveurs ne doivent pas baisser les bras : avec une

bonne technicité, ils doivent rester confiants dans cette production de qualité, abattue sur place, pour

conquérir des marchés à l'export. La coopérative doit pouvoir envisager un développement de cette filière.



### SOUTIEN DE LA VALEUR AJOUTÉE : TAUX 1.5%

En cette période difficile, le conseil d'administration a souhaité renforcer l'accompagnement des adhérents dans la production de valeur ajoutée :

- production de jeunes bovins,
- production de vaches grasses ou génisses,
- production de repousse de broutards,

en baissant le taux du financement de ces productions à 1.5%  
Pour tout renseignement : vos commerciaux et techniciens ■

Les génisses sont l'avenir du troupeau et la garantie du gain pour l'éleveur !

## 1ère étape : choisir ses génisses

Le choix des génisses de renouvellement est un critère essentiel car les génisses détermineront, à l'avenir, les performances liées à la génétique et le type de produits commercialisés.

Il faut définir des **critères de sélection** qui peuvent être : les **Qualités maternelles** (lait, vêlage, fertilité) ; le **Format** (bassin, développement, équilibre muscle/squelette) ; les **Aptitudes fonctionnelles** (aplombs) ; le **Caractère** des animaux (docilité pour une meilleure contention et assistance au vêlage).

La qualité du tri des génisses identifiées sur les critères ci-dessus se fera sur **performances** (réelles pour les éleveurs en Contrôle de Performances), sinon sur **l'appréciation visuelle des génisses**.

**Les génisses de renouvellement seront issues des meilleures vaches du troupeau tant en qualité de génitrice «jolie production» qu'en quantité de produits : Intervalle Vêlage-Vêlage (IVV) inférieur à 370 j, vêlage facile et lait.**

## 2ème étape : élever ses génisses de renouvellement

Pour l'élevage des génisses, l'éleveur doit tenir compte de : **La vitesse de croissance** ; Les **périodes de naissances** ; Le mode d'**alimentation** ; Le **suivi sanitaire**. L'objectif général sera d'obtenir des génisses dont le **poids vif à la saillie** sera compris entre :

**70 et 80 % du poids adulte.**

**Soit 85 à 90 % du poids adulte au vêlage**  
**Des vitesses de croissance spécifique à chaque race :**

Les courbes de croissance moyenne des différentes races, dominantes sur la région, montrent que la vitesse de croissance est variable et que par conséquent l'objectif de poids à la saillie ne va pas

être le même.

Les races avec des animaux à fort gabarit auront besoin de davantage de soins que les autres races car leur période de croissance est plus courte et donc l'action de l'éleveur est plus réduite dans le temps.

Les génisses précoces recevront une alimentation plus riche en azote afin d'exprimer au maximum leur potentiel de croissance le plus rapidement possible.

### Privilégiez vos génisses d'automne :

Les génisses nées à l'automne ou en hiver sont intéressantes car l'alimentation de leur mère peut être enrichie de façon à obtenir un lait plus nourrissant. Ces génisses sont sevrées avant la période estivale et peuvent ainsi bénéficier d'une complémentation adaptée à la qualité de la pâture et à leurs besoins.

Les génisses qui naissent au printemps bénéficient aussi d'un lait riche au départ mais parfois trop riche en azote à la mise à l'herbe (diarrhées assez fréquentes) et la période estivale est souvent une source de stress au niveau alimentaire. En zone de montagne, les génisses nées à l'automne feront leur croissance avant sevrage avant la montée en estive, ce qui leur permettra de mieux supporter cette période parfois aléatoire en termes de qualité alimentaire et de conditions climatiques.

Ces génisses, devenues adultes, vèleront pour la première fois à l'automne ou en hiver et pourront bénéficier d'une complémentation.

### Focus sur l'alimentation :

N'oubliez pas : les génisses sont les bijoux de votre élevage ! Elles sont les garantes de l'avenir du troupeau.

**Leur alimentation se déroule sur 5 phases avec des objectifs de Gain Moyen Quotidien ou GMQ :**

**1° phase: avant le sevrage (0-6 mois): 900 à 1000 gramme /jour**

La génisse est nourrie principalement avec le lait de sa mère. Elle peut recevoir à partir de 4 mois, une ration quotidienne **d'1 kilo de concentré (2/3 de céréales et 1/3 de tourteau de soja) + bon foin ou regain.**

L'allotement des génisses en fonction de l'âge et du statut de leur mère (primipare ou multipare) permet d'adapter au plus juste la ration.

**2° phase: le premier été (6-12 mois): 800 à 900 g /j**

Les génisses sont sevrées et séparées des mâles. L'éleveur devra privilégier le pâturage qui permet le développement de la panse (la panse des bovins atteint sa maturité avant l'âge d'un an).

L'observation fréquente des animaux permettra à l'éleveur d'apporter une complémentation avec une source azotée dans la ration complémentaire de l'ordre de 17 ou 18% ; cette complémentation assurera un développement harmonieux de l'animal tant au point de vue format que conformation.

**3° phase : le premier hiver (12-18 mois): 500 à 800 g/j**

La ration des génisses favorisera les fourrages de qualité pour maintenir un GMQ de 800 à 900 g/j en moyenne pour les animaux précoces et 500 g/j pour les animaux rustiques.

Ci-dessous l'exemple d'une ration adaptée aux besoins des génisses d'un an, mais qui sera ajustée selon l'état et le développement des animaux à l'entrée à l'étable. Attention à un excès d'engraissement qui peut engendrer des problèmes de fertilité avec les rations à base de maïs ensilage.

Ration maïs ensilage : 12Kg de maïs ensilage à 35%MS + 1Kg de foin + 0,6Kg de tourteaux de soja 48 + Paille à volonté + 60g de CMV (10-20)

Ration foin selon la taille : 6 à 8Kg de foin + 0,5 à 1 kg de céréales + 0,3Kg de tourteau de soja 48 + 50g de CMV (10-20)

**4° phase: 2° saison de pâturage (18-24 mois): 400 à 600 g/j** [complémentation si besoin à base de foin principalement et un peu de concentré pour les génisses à fort potentiel].

**5° phase: deuxième hiver (24-26 mois): objectif poids à la saillie**

La ration doit couvrir les besoins de croissance de l'animal et favoriser la reproduction.

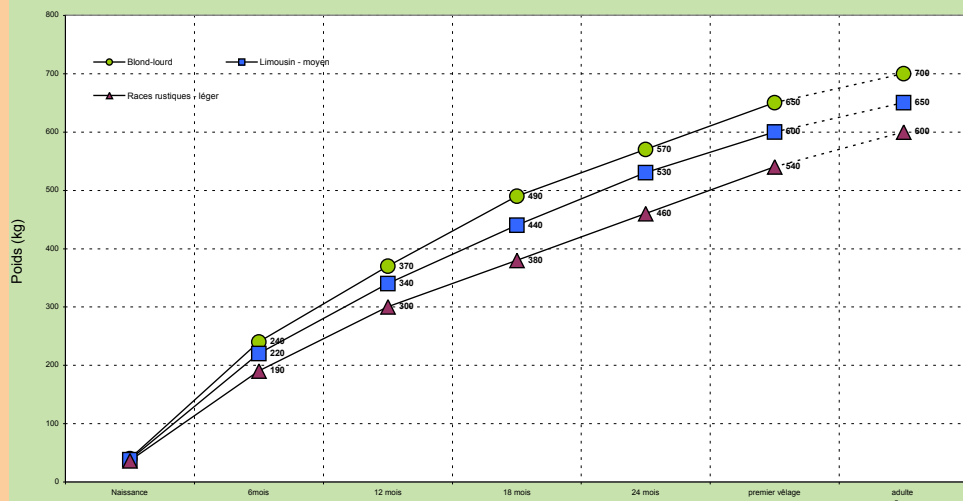
A savoir : Valeur par Kg de Matière Sèche : 0,70 UFL, 70 g PDI, 10% MAT, 3,2 g P, 6 g Ca, Oligo-E, Vitamines.

Exemple de ration pour des génisses de 450 ou 550 Kg : 7 à 11kg Foin + 0,4 à 1,5kg Orge + 0,1 à 0,5kg T. Soja + 80 à 120g CMV (7.21.5)

### Le suivi sanitaire :

L'état sanitaire des génisses influe de

Courbes et objectifs de croissance moyenne des génisses selon la race ou le gabarit des adultes



façon très importante sur la croissance des génisses. En effet, un éleveur qui choisit bien ses génisses, qui les complète de façon efficace mais qui délaisse l'aspect sanitaire et surtout parasitaire va obtenir des animaux avec une croissance médiocre et une conformation bien en dessous de ses espérances.

Les génisses vont se parasiter essentiellement pendant la période de pâturage

(strongles, douves...) mais aussi dans les bâtiments d'élevage (coccidiose...).

Les animaux non traités sont encombrés de parasites et donc leur sensation de faim diminue.

Les génisses de l'année peuvent recevoir un bolus préventif ou un traitement par voie buccale à la mise à l'herbe, afin d'éviter toute contamination qui pourrait avoir des conséquences importantes sur leur croissance. On recommande éga-

lement de les vacciner contre l'entérototoxicité.

En conclusion les génisses demandent toute l'attention de l'éleveur, s'il veut progresser et obtenir des reproductrices performantes et supérieures au troupeau mère actuel. ■

Article rédigé dans le cadre du groupe technique bovin viande Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon

## RACE GASCONNE

**Jean-Pierre VIDALLE est très satisfait du croisement charolais**

*Installé dans les Pyrénées, à proximité de Bagnères de Luchon (31), Jean-Pierre VIDALLE a choisi de conduire son troupeau gascon pour moitié en race pure. Les autres femelles sont inséminées avec des taureaux charolais. Témoignage.*

A l'intérieur de son troupeau, Jean-Pierre VIDALLE avait déjà expérimenté le croisement. Il nous livre son sentiment : «Je pratiquais le croisement avec un taureau blond jusqu'à l'année passée. Le problème, c'est que la qualité des veaux n'était pas régulière et les résultats étaient vraiment moyens. Sur les conseils de Jean-François Usse de la coopérative, je me suis tourné vers le charolais et pour m'assurer d'avoir de bons résultats j'ai privilégié l'insémination.»

Le troupeau se compose d'une cinquantaine de mères. Dix génisses sont conservées chaque année. Jean-Pierre ajoute : «Mon objectif est d'inséminer la moitié du troupeau en charolais et le reste est en gascon pour le renouvellement. Avec le charolais, je me suis adapté à la demande du marché. L'intérêt est d'avoir de bons veaux et des vêlages sans problèmes.» On peut estimer à 75 euros la plus value du croisement

en moyenne, tous sexes confondus. En 2010, les génisses ont été inséminées avec Titus. Sur les adultes, l'éleveur utilise également Souci. Il précise : «Je reste vigilant malgré tout sur les vêlages. Pour cela, j'évite de trop soigner le troupeau avant les mises bas afin de réduire le poids des veaux et d'avoir des vaches trop en état. Les veaux croisés charolais poussent vite, sont vigoureux et démarrent bien. On va donc continuer en 2011.» ■



Jean-Pierre VIDALLE «Les croisés charolais partent mieux.»

## Mercredi 6 avril : station PEPIRAG à VILLENEUVE du PAREAGE (09)

vente de génisses gasconnes reproductrices haut de gamme (pleines)

## RACE GASCONNE : soutien à l'insémination charolais, aide directe aux adhérents de l'OP

- aide de 5 € par IA supplémentaire (le gain est calculé sur le nombre de femelles inséminées le plus élevé au cours des 3 campagnes précédentes)
- aide de 10 € pour les nouveaux utilisateurs de l'IA
- et un bonus de 5 € par IA supplémentaire en charolais

Dans le cadre du soutien à l'insémination, financé à part égale par la coopérative et COPELSO, 90 élevages (campagne 2009/2010) ont bénéficié de l'aide à l'IA, ce qui représentait 640 IA supplémentaires, dont 10% d'IA charolais dans des troupeaux gascons. ■



## Point de vue de Jean-François USSE

«Le fonctionnement du troupeau de Jean-Pierre VIDALLE repose sur 2 périodes de vêlages. A l'automne, l'éleveur fait vêler les femelles inséminées avec les taureaux charolais. Cela lui permet de soigner plus attentivement ces animaux et de vendre les produits à une période intéressante pour les cours des veaux. Jean-Pierre VIDALLE est un éleveur qui soigne bien. Dans ce cas, il a tout intérêt à rechercher de la conformation et à utiliser de très bons taureaux car il va pouvoir faire exprimer le potentiel génétique à ses veaux.» ■

## APPROVISIONNEMENT

**MATERIEL D'ELEVAGE, en stock sur le site de Pamiers**  
**Tel Jean-François PONCHON : 06 86 37 24 32**

➤ **Matériel de contention**

- matériel de contention mobile
- matériel de contention fixe
- barrières,
- cornadis

➤ **Gouttières / chéneaux grandes capacités**

- chéneaux tôle galvanisée 15/10ème en élément de 3 m
- assemblage par éclisse, vis auto perceuse et joint sili-cone
- chéneaux fixés par support sur 2 dernières pannes de la charpente
- assemblage sans soudure ni perçage
- naissance 160 mm standard ou autre selon besoin
- dimensions : largeur : 240 mm – profondeur : 140 mm
- réglage de pente facile
- tarif sur demande et devis gratuit

➤ **Matériel de clôture électrique GALLAGHER**

➤ **NOUVEAU : silos souples pour stockage liquide (eau, azote liquide, effluents): tarif sur demande et devis gratuit**

### PROMOTION FENAISON

- ficelle propylène 350 /750 /1000 et grosse presse
- filet balle ronde : 270 kgf en 2100 mètres et 3600 mètres ; 300 kgf en 2100 mètres et 2600 mètres
- film enrubannage en 500 et 750
- bâches d'ensilage 8/10/12/14 et 16 mètres

## IMPERATIF : AGIR ET PREVENIR TOT DESINSECTISEZ VOS BATIMENTS D'ELEVAGE

La désinsectisation des bâtiments d'élevage consiste, généralement, à diminuer la présence de mouches dans et/ou autour de l'élevage et à limiter la prolifération et la diffusion.

Elle s'étend à tous les insectes car ils représentent un facteur de stress et d'énervernement pour les animaux et peuvent engendrer des pertes de productivité et des maladies.

Les bâtiments d'élevage doivent être traités le plus tôt possible, avant l'arrivée des mouches. Il faut renouveler, régulièrement, les traitements

au cours de la saison. Il est recommandé de combiner l'action d'un larvicide avec celle d'un adulticide afin d'avoir une lutte complète de l'insecte cible.

Le contrôle des populations de mouches repose sur une bonne hygiène générale :

- contrôler les sites de ponte,
- bannir les points d'eau stagnante,
- assurer un contrôle sanitaire.

Les mouches peuvent être combattues par des méthodes physiques et chimiques. La méthode physique consiste en l'utilisation d'appareils électriques, de pièges à glu ou de moustiquaires. La méthode chimique concerne l'emploi de produits insecticides larvicides et adulticides.

Vous pouvez consulter le service technique de votre Coopérative SYNERGIE pour l'approvisionnement et l'utilisation de ces produits.

### PROMOTION SUR NOS PRODUITS INSECTICIDES – 20 % Stock limité.

**Merci de contacter :**

- Jean-François PONCHON : 06. 86. 37. 24. 32.
- Jean-Paul CHABE : 06. 86. 37. 24. 34. ■

### A SAISIR :

Vente d'un lot de tôles éverite d'occasion en 1.75m 1.58m de longueur ■

### ALIMENTATION VITAMINES ET OLIGO- ÉLÉMENTS

Hiver, ensoleillement limité, animaux à l'intérieur alimentés par des fourrages secs : ces conditions sont sources de carences de toute natures alors que les besoins physiologiques sont les plus exigeants : préparation au vêlage, production de colostrum puis de lait pour nourrir les veaux et déjà ! les exigences de remise à la reproduction.

«**SYNERGIE ALLAITANT**» le seau à lécher destiné à la complémentarisation des adultes en vitamines AD3E et en minéraux (Calcium, Phosphore, Magnésium).

«**SYNERGIE TONIC**» le granulé destiné à apporter en cure d'une semaine, un mois avant vêlage, puis une semaine avant la mise à la reproduction, les oligo-éléments indispensables pour une rentabilité optimisée des performances d'élevage.

**PROMOTION EN COURS : NOUS CONTACTER**  
Tel Jean-François PONCHON : 06 86 37 24 32 ■

### A VENDRE :

#### CAMION PLATEAU RENAULT MIDLINER 180 12/C

- PLATEAU 6, 50 m x 2, 50 m
  - 360 000 KMS – TRES BON ETAT –
  - 1ère date de mise en circulation 12.11.1999
  - charge utile : 6 t 200
  - ralentisseur électrique
  - Prix de vente : 12 000 € H. T.
- Renseignements :**  
06 86 37 24 32 ■